

## GRAND PRIX SENIORS SELECTIF DU GOLF DES VOLCANS

**Les 29 et 30 juin – Golf des Volcans**  
**Règlement particulier de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Calendrier

Clôture des inscriptions : **14 juin 2024**  
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **19 juin 2024**  
Publication des départs : **27 juin 2024**

### Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

### Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

#### Séries - Marques de départ

Dames : départs des repères IV (bleu).  
Messieurs : départs des repères II (blanc).

#### Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.  
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

### Engagement

#### Inscriptions

Les inscriptions se font par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf des Volcans - La Bruyère des Moines - 63870 ORCINES

#### Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Membre Golf : 40 €

#### Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.  
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

#### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

### **Nombre de joueurs**

<b>Joueurs autorisé : Nb max</b>	<b>Dames : Nb mini (hors WC)</b>	<b>Wild cards : Nb max autorisé</b>
144	39	14

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

## **Organisation**

### **Entraînement**

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit sur réservation au 04 73 62 15 51.

### **Tirage des départs**

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1<sup>er</sup> tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2<sup>ème</sup> tour, dans l'ordre inverse des résultats.

### **Prix et Remise des Prix**

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.